

Angliers

Terre et vie d'équilibre



SOMMAIRE

MOT DU MAIRE	02
LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2020	
MISE EN PLACE DU PCS ET DU PCA CRISE SANITAIRE : MESURES PRISES ET DOSSIERS	04
L'ACCUEIL DES ENFANTS DU PERSONNEL SOIGNANT : ÉCOLE ET PÉRISCOLAIRE	
CÉRÉMONIE DU 8 MAI	05
DRIVE DE LA MÉDIATHÈQUE	
LES COMMERCES : DIFFICULTÉS, REPRISE...	06
INFOS PRATIQUES ET COMMUNICATIONS	07

LA GAZETTE D'ANGLIERS
N°75 - JUIN 2020

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DISTRIBUÉ GRATUITEMENT.

DIRECTEUR DE PUBLICATION : DIDIER TAUPIN

COMMISSION DE COMMUNICATION : MONIQUE MORASSO / JEAN PIERRE LE CLOËREC / DIDIER TAUPIN
LE SECRÉTARIAT DE LA MAIRE

CONCEPTION GRAPHIQUE : SONIA SELING CRÉATIONS - 07 68 15 26 74

IMPRESSION : AEN - PASCAL THULOUX IMPRIMERIE - 06 52 39 28 51

Retrouvez toutes les informations actualisées sur : www.angliers.fr

AROMA PIZZ
BURGER - PIZZES

Vente sur place ou à emporter

05 46 52 84 60

Espace commercial de l'Escale
6, rue des Sables - 17540 ANGLIERS

LE SERVICE FUNÉRAIRE EN TOUTE CONFIANCE

ASSISTANCE DÉCÈS 24/7

ORGANISATION DE FUNÉRAILLES

PRÉVOIR SES PROPRES OBSÈQUES

www.pfpubliques.fr

PFP LA ROCHELLE - RÉ - AUNIS
27 RUE DU DOCTEUR ALBERT SCHWEITZER - 17000 LA ROCHELLE
TÉL : 05 46 51 51 56

NON STOP du lundi 14h au samedi 14h

Hommes
Femmes
Enfants

Specialiste de la
Coiffure de Mariée
Fortait Coiffure Mariée
et esthétique

ROSA COIFFURE ESTHÉTIQUE

05 46 35 30 24

27 rue du Général de Gaulle - 17139 Dompierre-sur-Mer

BARRET Christopher

ELECTRICITE GENERALE
DOMOTIQUE
INTERPHONIE

06.62.67.87.72

barret.electricite@live.fr 18 rue de ré 17540 Angliers

PHOTO
D. TAUPIN

Le 13 mars 2020 était proclamé le décret relatif à la crise sanitaire... Pendant près de deux mois, la population française a vécu une période de confinement déclenchée subitement suite à l'alerte sanitaire du mois de mars.

En conformité avec les annonces du Président de la République concernant le COVID_19, nous avons activé notre Plan Communal de Sauvegarde et la mise en place d'un Plan de Continuité d'Activité tout en protégeant nos agents communaux.

Avec l'équipe composant cette cellule de crise ainsi que les principaux responsables de nos services communaux, sans oublier notre directrice scolaire dont son investissement a été exemplaire, nous avons été les exécutants discrets des consignes gouvernementales. Comme par hasard, les ministères recommandent à considérer les élus municipaux et leur existence. Plus encore avec la phase de déconfinement et sa délicate équation rassemblant le couple Préfet-Maire, le gouvernement redécouvre les vertus de la proximité... Nous en prenons acte !

Dans ce contexte inédit, c'est déroulé le 15 mars 2020, le scrutin du 1er tour des élections municipales dans toutes les communes de France. Au soir du 15 mars, tous les candidats de la liste « Participons à l'Avenir » étaient élus. Mais l'installation de ce nouveau conseil municipal a été reportée.

Il a donc fallu, gérer avec le conseil municipal de 2014 cette période très exceptionnelle en appliquant la loi d'urgence sanitaire et les très nombreuses ordonnances qui lui ont succédé. J'ai pu compter sur la mobilisation de ces élus sur des missions de crise et sur des initiatives locales ; je pense à la communication quotidiennement par le biais de facebook de la mairie, au lancement du drive pour notre médiathèque...

Cette crise épidémique a bouleversée l'échelle du temps politique : une loi d'urgence de mars a prorogé la durée du mandat qui s'expirait en mars 2020 alors que les regards auraient dû être tournés vers l'installation des nouvelles équipes.

Grâce aux réunions en visioconférence, l'ensemble des 30 élus, anciens comme nouveaux, ont eu le même degré d'information. Nous avons continué à assurer nos missions.

Je n'oublie pas de rappeler le rôle de nos agents communaux mobilisés sur des missions du Plan de Continuité des Activités, en télétravail, en ASA confinés à leur domicile, et/ou en présentiel. Leur engagement a permis la continuité du service public.

Elus et agents ont participé aux actions de soutien à notre population, à l'appel des personnes vulnérables, à la distribution des masques, à la reprise de l'école, à l'approvisionnement et la logistique pour distribuer des équipements de protection individuelle, à la propreté et au cadre de vie du village, à l'aménagement des espaces pour assurer les distanciations, sans oublier l'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de l'épidémie de Covid_19.

A eux sans exception, je tiens à leur adresser mes remerciements et à leur exprimer la fierté que je ressens de travailler à leur côté.

**SARL
ÉTIÉ MENUISERIE**



Menuiserie - Charpente
Escalier
Agencement Neuf
et Rénovation

2 rue Lamartine
17220 SAINTE-SOULLE
TÉL 05 46 37 54 38



**miel
cretet**
1948

**-20% sur vos achats
à notre boutique**

Rue du Moulin David - 17540 Le Gué d'Allent - Tél. 05 46 68 23 86
Retrouvez nous sur
www.mielcretet.com



COLAS
Sud-Ouest

AGENCE DE DOMPERRE SUR MER
Tél: 05-46-35-26-26

**TRAVAUX PUBLICS
ET
PARTICULIERS**

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2020

Après l'étape inédite de confinement, nous rentrons maintenant dans une nouvelle étape celle du déconfinement progressif et pour notre commune, l'installation des nouveaux conseillers municipaux.

Rappel des résultats des élections municipales du 15 mars 2020 :

- 43 % de votants
- 83,64 % en faveur de notre liste « Participons à l'avenir »



REMERCIEMENTS

Merci pour votre confiance !

C'est, pour moi, la quatrième accession à la responsabilité de 1er magistrat, à la fonction de Maire, que vous m'accordez dans cette commune dont je suis très attachée.

C'est avec beaucoup d'émotion, que je tiens à remercier au delà des électeurs, les personnes qui ont œuvré pour notre victoire au soir du 15 mars.

Enfin, permettez-moi d'avoir une pensée particulière pour les miens au sens le plus étroit du terme, dont le soutien, l'investissement au quotidien, malgré les contraintes de ce type de fonction, est inestimable.

Je tiens aussi à m'adresser aux conseillers municipaux qui n'ont pas souhaité repartir pour un autre mandat dont le leitmotiv a été celui de servir l'intérêt commun. Je le rappelle souvent, être élu municipal, c'est avant tout avoir une étique, un sens profond de l'honneur, de la responsabilité et de l'engagement pour autrui : Chercher à fédérer plutôt qu'à diviser.

Je souhaitais vous remercier publiquement pour votre loyauté et votre engagement à mes côtés pendant ces 6 années. Avec vous, j'ai pris plaisir à servir nos concitoyens.

Mes chers(ères) conseillers(ères), maintenant, ensemble, nous avons des défis à relever pour notre belle commune et je sais pouvoir compter sur un nouveau conseil municipal.

NLM Coiffure Mixte
05 46 42 69 09
Espace commercial de l'Éscale
2 rue des Sables - 17540 Angliers

Chez Pascal Fallourd
Charcuterie maison
BOUCHERIE - CHARCUTERIE - VOLAILLE - TRAITEUR
Ouvert tous les jours
de 8h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h30
(Sauf le lundi - Jeudi et dimanche après-midi)
05 46 42 31 67
Tickets restaurants acceptés
24 RUE DE L'AUNIS - 17220 ST SOULLE

TAXI
yachou taxi
yachou.taxi17@gmail.com
commune de stationnement:
angliers
tél: 0656764891
réservation conseillée

La Ferme du Maraichail
Légumes Bio
Philippe Bailly
10 rue du Puits
Les Loges
17540 Angliers
fermedumaraichail@orange.fr
Tél: 05 46 31 02 72
Vente à la ferme le jeudi de 17h30 à 20h

PROCLIM¹⁷
Tél : 05.46.43.55.78
Fax : 05.46.00.70.88
22 Rue Leonard de Vinci
17 440 Aytré
Mail : contact@proclim17.fr
Site Web : www.proclim17.fr

L'ACCUEIL DES ENFANTS DU PERSONNEL SOIGNANT : ÉCOLE ET PÉRISCOLAIRE

Durant la période de confinement, l'accueil de loisirs à ouvert ses portes, sur les temps du périscolaire (matin et soir) ainsi que sur les mercredis et les vacances d'avril.

Nous avons accueillis les enfants des personnels prioritaires pour la nation, environ huit enfants.

Toute l'équipe d'animation s'est mobilisé pour trouver des activités manuelles et/ou sportives, en respectant les distanciations sociales.

Les gestes barrières ainsi que la désinfection du matériel et des locaux, ont été de rigueur au quotidien. Comme chaque personnes, il a fallu s'adapter à se nouveau mode de fonctionnement.

N'ont pas été oublier durant cette période, Notre animatrice « aurélie » a proposé aux adolescents des activités sous forme de défi, durant les vacances d'avril ainsi que des défis cuisine, imagination, création... Les jeunes ont beaucoup apprécié ces initiatives.

L'accueil de loisirs sera ouvert exceptionnellement durant les deux mois d'été aux horaires habituels.

Un grand merci aux animatrices pour leur professionnalisme et leur disponibilité.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945



La date du 8 mai 1945 est, en France, un jour férié qui commémore la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe et la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie.

Les pertes humaines ont été de l'ordre de 50 millions de morts, majoritairement des civils.

La capitulation de l'Allemagne nazie a été signée à Reims et c'est au général Eisenhower que revient l'annonce radiophonique de la victoire, à 3h39 du matin, dans la salle de la signature.

La cessation des combats est fixée au lendemain 8 mai, à 23h01, le temps que les ordres nécessaires puissent être communiqués à toutes les unités.

Alors que cette année marque le 75ème anniversaire de la victoire sur le nazisme, ce devoir de mémoire, soumis aux règles du confinement, s'est déroulé en comité restreint.

Monsieur Didier TAUPIN, Maire d'Angliers, a déposé une gerbe du souvenir au monument aux morts en présence des 2 adjoints, Monsieur Dany PAPOT, Madame Maryannick LE ROUX, de Monsieur Daniel PETIT, porte-drapeau du Souvenir Français et du Sergent-chef Daniel, réserviste de l'armée de terre.

Pompes funèbres Gassuau
Chambre Funéraire

ZA Croix-fort, 80 Route du silo
17220 ST MEDARD D'ALINIS
Tél: 05 46 35 90 50 - Fax: 05 46 35 81 16
gassuauclaud@orange.fr

ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES
TRANSPORT DE CORPS TOUTE DISTANCE
AVANT ET APRÈS MISE EN BIÈRE
CAVEAUX, MONUMENTS FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES
ARTICLES FUNÉRAIRES, FLEURS ARTIFICIELLES
FLEURS NATURELLES (sur commande)

www.pompe-funebre-la-jarrie.com

Mickaël BOUVIER Gérant
teneo SOLUTIONS

55 rue de Béthencours - 17000 La Rochelle
Tél : 05 46 35 43 44
Fax : 05 46 35 73 57
Mobile : 06 85 95 83 86
Mail : m.bouvier@teneo-solutions.fr

GARAGE BERCHOTTEAU
Station service

Réparations toutes marques
Mécanique - Climatisation - Pneumatiques
Vente véhicules neuf et occasion

1 route de la Mer - 17540 ANGLIERS
Tél. 05 46 37 57 46

DRIVE DE LA MÉDIATHÈQUE



En raison de la crise sanitaire liée au COVID-19 et de la décision de la municipalité, la médiathèque propose pour ses adhérents le prêt d'ouvrages par l'intermédiaire d'un « Drive ».

Depuis la mise en place de ce service, 96 livres ont été empruntés.

Alors vous aussi, n'hésitez pas à venir consulter notre catalogue en ligne: https://angliers.c3rb.org/opac_net/

Vous y trouverez tous nos ouvrages (livres, CD, DVD, revues...). Comme chaque année, 71 nouveautés ont été achetées pour le plaisir de tous.

Vous trouverez toutes les informations vous concernant sur :

- mediatheque arcenciel 9
- Angliers Charente Maritime
- Le site internet de la commune www.angliers.fr

LES COMMERCES : DIFFICULTÉS, REPRISE...

Nos commerçants ont été dans la tourmente de la COVID-19. Ils ont eu pour tous un arrêt brutal de leurs activités le 15 mars 2020 (date de début de confinement).

Durant ce confinement, certains de nos commerçants ont pu conserver une activité, tout en respectant "les mesures barrières" :

- La pizzeria AROM PIZZA a réouvert avec un service de vente à emporter dès le 24 mars.

- Le garage BERCHOTEAU quand à lui à adapter ses horaires, et permettre aux Anglésiens d'effectuer les réparations sur leurs véhicules.

- Le VIVAL d'Hortense a été présent durant toute cette période en offrant un service de livraison et une ouverture permettant aux Anglésiens de se procurer des denrées de première nécessité. Nos autres commerces ont dû malheureusement fermer durant cette période :

- Le salon de coiffure (NLM coiffure) a arrêté son activité dès le début du confinement et a repris son activité le 11 mai 2020.

- L'auto-école (Mélanie formations) a aussi eu un arrêt de son activité le 15 mars et a obtenu de la préfecture de pouvoir rouvrir aussi le 11 mai 2020

Durant ces 54 jours, nous avons pu compter aussi sur les professionnels de santé, les artisans, les enseignants et d'autres encore nombreux qui nous ont permis de garder ce lien de vie sociale dont nous avons tant besoin.

Nous tenons donc à les remercier et devons continuer à les soutenir après cette période compliquée, où nous étions satisfaits de cette proximité, afin que leurs activités puissent perdurer. A ce jour, ils ont tous retrouvé leurs activités d'avant la pandémie et nous leur souhaitons bon courage.

Maintenant, il faut réfléchir à la vie que nous voulons, au monde que nous avons envie de construire. Cette période de crise sanitaire doit nous faire prendre du recul dans différents domaines. Aussi, pourquoi ne pas changer nos modes de consommation et le faire localement ?



Aidons-les, ils nous ont aidés...

► MAIRIE :

Du 2 juin au 10 juillet 2020, accueil des administrés aux jours et horaires habituels, sur rendez-vous pris en amont par mail ou par téléphone.

Horaire d'ouverture :

Lundi 9h00/12h00
Mardi 14h30/19h00
Jeudi 9h00/12h00
Vendredi 14h30/17h00

Tél : 05 46 37 57 69
Mail : mairie@angliers.fr

*Port du masque obligatoire, gel hydro-alcoolique à disposition.
Chaque administré devra apporter un stylo.*

► CENTRE DE LOISIRS :

La structure accueille les enfants de 3 à 11 ans (section enfance)

Horaires d'ouverture :

En période scolaire
Lundi : 7h30 - 8h20 / 16h30 à 19h00
Mardi : 7h30 - 8h20 / 16h30 à 19h00
Jeudi : 7h30 - 8h20 / 16h30 à 19h00

Mercredi et vacances scolaires :
De 7h30 à 19h00


Tél : 05 46 42 48 35

► MEDIATHEQUE :

Fermée au public

Un service Drive a été mis en place. Réservation du vendredi au mercredi soir sur le catalogue en ligne. Retrait et retour le jeudi entre 15H et 17h.

Tél : 05 46 56 10 42
Mail : angliersbibliotheque@gmail.com

 [mediatheque arcenciel 9](#)

► INFOS :

En raison de la période de confinement et de la gestion de la crise épidémique COVID_19, toutes les festivités du 13 juillet 2020 sont annulées (repas, feux d'artifice, bal).

Face à l'augmentation de l'incivilité, nous vous rappelons la mise en œuvre de certains arrêtés du maire dont :

- Interdiction du brûlage des déchets verts
- Réglementant jours et horaires le Bruit : utilisation d'engins sonores (tondeuse...) (le dimanche et jours fériés)
- Respect le passage des piétons sur les trottoirs : stationnement gênant des véhicules

Après une période de rappel, nous serons contraints d'émettre des procès verbaux aux contrevenants.



Angliers

Terre et vie d'équilibre

